

MARCHE PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE

(MAPA)

CONSULTATION DEMANDE DE DEVIS

Prestation de transport aérien pour des billets d'avion  
Aller-Retour REUNION-ESPAGNE & REUNION CANADA

Groupe Elèves et Accompagnateurs  
(Mobilités Erasmus+ 2022)

Organisme établissement public Acheteur  
Lycée Professionnel Lycée Victor Schoelcher  
Avenue du Père René PAYET  
ZAC Avenir - BP 36 - 97899 Saint Louis Cédex

Caractéristiques principales du MAPA

Le MAPA se compose de 4 lots :

**LOT 1 :** GPE 23 / CLASSE T MAC = Billets d'avion Aller-Retour Réunion-Paris-Malte / 20 Elèves et 3 Adultes

**LOT 2 :** GPE 20 / CLASSE T PSR = Billets d'avion Aller-Retour / Réunion-Paris-Malte / 16 Elèves et 4 Adultes

**LOT 3 :** GPE 17 / CLASSES T LOG = Billets d'avion Aller-Retour Réunion-Paris-Malaga / 14 Elèves et 3 Adultes

**LOT 4 :** GPE 7 / CLASSE T GPPE = Billets d'avion Aller-Retour Réunion-Paris-Montréal / 5 Elèves et 2 Adultes

Une copie des pièces d'identité (CI et/ou Passeport) des voyageurs élèves et adultes accompagnants seront remis au candidat retenu avec le Bon de Commande à la signature du Marché. Le prestataire précisera suivant les destinations la pièce d'identité nécessaire et/ou obligatoire suivant le pays de destination.

Une liste nominative des voyageurs avec leurs coordonnées postale et téléphonique sera également remise au prestataire retenu avec des précisions concernant des éventuels *élèves majeurs*...

Des documents complémentaires pour le voyage liées au contexte sanitaire actuel seront présentés au prestataire à sa demande et suivant les nécessités (pass sanitaire, pass vaccinal, test PCR...).

Les dates ne peuvent être modifiées par le candidat prestataire de service sans accord préalable et écrit par email du lycée.

**Dossier en annexe :** Descriptif des billets d'avion et Règlement de Consultation.

**Pièces à fournir par le (s) candidats**

- **Devis chiffré et détaillé, arrêté pour son montant ttc en € :** avec la date de livraison des billets d'avion mentionnée et la durée de la garantie de l'option accordée.

- **Acte (s) d'Engagement (s) valant déclaration de candidature :** le devis détaillé, les prix, les conditions et garanties. L'agence transmettra les documents portant agréments du Ministère du tourisme et habilitations à vendre des voyages à un public scolaire ainsi que l'attestation d'assurance professionnelle à jour.

**Pièces supplémentaires à fournir par le candidat retenu à l'appui de son offre à réception du Bon de Commande**

- **Attestation de déclaration sur l'honneur sur la régularité de la situation fiscale et sociale du candidat :** avoir souscrit, au 30 décembre 2022, les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, au sens de l'article 43 du code des marchés publics ; attestation de non-condamnation pour infraction au code du travail ; attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail ; la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire ; attestation de régularité au regard des articles L323-1 et, L323-8-2 ou L323 8-5, du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- **Extrait KBIS de moins de 6 mois.**

**Conditions de délais et date limite de remise des offres**

Dossier dématérialisé complet à adresser, **avant le 01/12/2021, à 12 h (heure de la Réunion)**, par courriel à l'attention de M. Patrick LOUISE L'Adjoint Gestionnaire: [gestion.9740020d@ac-reunion.fr](mailto:gestion.9740020d@ac-reunion.fr)

Pour tout renseignements complémentaires d'ordre technique relatifs au voyage et aux voyageurs (liste nominative, documents d'identité de voyage, renseignements état civil...) contacter par email Mme Sandra MAGALHAES (Référénte Erasmus+ professeur au lycée Victor Schoelcher) [sandra-maria.mgalhaes@ac-reunion.fr](mailto:sandra-maria.mgalhaes@ac-reunion.fr)

**Critères d'appréciation des offres et modalités d'attribution du marche (Lots) :** sur la base des documents remis par les candidats le jugement des offres sera effectué selon les *critères pondérés* ci après :

**Prix** 60 %

**Qualité et contenu de la prestation** 40 % (*détail des conditions d'annulation et de remboursement, réponse à une ou plusieurs Lots, pertinence des solutions proposées pour faciliter les inter connexions pour le transit, la gestion des bagages et les formalités administratives et de police pour l'entrée sur le territoire d'un pays non européen...*).

**a)- Le lycée se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation :**

- pour des motifs d'intérêt général (restrictions de déplacement et de quitter le territoire liées à la crise sanitaire de la Covid 19, qui seraient imposées par les autorités de tutelle de l'établissement scolaire, le Ministère de l'Education Nationale et/ou le Rectorat de l'Académie de la Réunion).
- en l'absence d'offre remise,
- si les offres remises se révèlent irrégulières, inappropriées et/ou inacceptables,

**b)- le lycée se réserve le droit de modifier les dates de voyage aller et retour des groupes classe suivant les Lots ainsi que le nombre de participants élèves et accompagnants.**

Le Lycée en avise alors tous les candidats par courriel.

**Le délai de validité des offres initiales doit être de 10 mois (jusqu'au début de l'année scolaire 2022-2023) à compter de la date limite de dépôt des offres.**

Louis le 17/11/2021

Le PRM

Le Proviseur Ordonnateur

François RIVIERE

